

MAIRIE DE SAINT-MARTIN-CANTALES

BULLETIN MUNICIPAL

Janvier 2025



Édito

Chères et chers administré(e)s,

Alors que vous tenez entre vos mains le premier bulletin communal de 2025, je tiens à vous souhaiter à tous une très bonne année, remplie de joie, de santé et de prospérité.

La vie des collectivités a été un peu bousculée en 2024 à la suite des élections européennes. Même si Saint-Martin-Cantalès paraît éloignée de la vie politique parisienne, le résultat des élections législatives et les divers remaniements dans la direction de notre pays auront un impact sur la vie de notre petite commune pour les mois à venir. Mais le Conseil Municipal et moi-même ferons de notre mieux pour continuer à mener nos projets.

Je tiens particulièrement à féliciter et à remercier les associations communales qui encore cette année, ont mis en place des manifestations qui ont été de vraies réussites. Nos associations travaillent à améliorer la visibilité notre commune, à renforcer notre solidarité et les nombreux visiteurs qui participent à ces évènements en repartent enchantés ! Je suis fier de ce que nous avons accompli ensemble et je vous remercie pour votre engagement et votre dévouement.

En cette nouvelle année, nous avons encore de nombreux projets à réaliser. Après l'achat du garage Fagot, il faudra le transformer en atelier communal digne de ce nom. L'achat de la parcelle à côté de l'Eglise nous permettra de créer un petit parking facilitant le stationnement des visiteurs et sécurisant ainsi la traverse du bourg. Le début de l'année sera consacré aux travaux en régie sur les appartements communaux et la salle du Conseil Municipal.

Les tant attendus travaux de la salle des fêtes devraient ce coup-ci débiter au printemps, des réunions pour finaliser le chiffrage devant avoir lieu dans les prochains jours.

Ensemble, faisons de cette nouvelle année une période de renouveau et d'espoir. Je vous invite à continuer à vous impliquer auprès de nos associations, à partager vos idées pour faire de notre commune un endroit où il fait bon vivre.

Je vous souhaite à tous, ainsi qu'à vos proches, une année pleine de bonheur, de santé et de succès. Que 2025 soit une année mémorable pour chacun d'entre vous !

Merci et bonne année à tous !

La vie de la commune

Un petit retour sur les festivités du second semestre.

Quoi que l'on organise à Saint-Martin-Cantalès, on peut dire, sans se tromper, que c'est toujours une réussite !

Au mois d'août, le bourg a accueilli, à quelques jours d'écart, deux manifestations qui ont rencontré un vif succès.

Le tour du Cantal pédestre et théâtre de rue

Le 3 août, le tour du Cantal pédestre et Champ Libre faisaient une étape à Saint-Martin. Une belle journée ensoleillée, idéale pour la cinquantaine de marcheurs qui ont pu arpenter les chemins de la commune sur 2 parcours balisés, avec quelques haltes bienfaitantes aux points de ravitaillement prévus par nos chasseurs.

En soirée, l'atelier Lefeuvre et André attendait les spectateurs au local de chasse pour sa représentation de slow-cirque. Vingt ans que les deux amis se tirent le maillot avec une complicité toujours plus naturelle et un amour de la blague bien faite qui ne tolère pas le compromis. Année après année, Jean-Paul Lefeuvre et Didier André affirment leur attachement à une forme d'artisanat laborieux et modeste, faisant d'eux les adeptes du slow cirque. Avec une dextérité méticuleuse, ils détournent des ustensiles banals pour créer un univers où l'absurde évolue vers le rire, révélant ainsi la poésie comme le dénominateur commun de leurs efforts. Beaucoup de rires et d'applaudissements pour les deux artistes.

En soirée, après le visionnage du film de la journée, tout le monde s'est retrouvé autour d'un bon repas festif où la patranque des chasseurs a remporté un vif succès.



Musique en Pays de Salers.

Chaque année, l'association Musique en Pays de Salers organise une tournée de concert sur le territoire de la communauté de communes.

Ce sont Maëlle et Denis, plus connus sous le nom de Duo Dëma, qui ont partagé la magie de leur musique sous les voûtes de notre église le temps d'une soirée.

Le marché de pays qui s'est tenu devant l'église (en amont du concert) a connu un beau succès. De nombreux habitants et visiteurs sont venus profiter de la douceur de la soirée pour partager un moment convivial et gustatif, avec de bons produits du terroir. Nous tenons par ailleurs à remercier tous les producteurs et artisans qui ont répondu présent, ainsi que notre Comité des Fêtes qui a assuré la partie dessert au pied levé.



Le marché de Noël clôt l'année 2024 en beauté !



Une file de voitures interminable, des décorations aux quatre coins du bourg, une cour de la mairie noire de monde, un chapiteau bondé et des chants de Noël qui égayent l'atmosphère.

Il y avait foule en ce 1^{er} décembre au marché de Noël de Saint Martin Cantalès.

Des exposants ravis par l'affluence, des visiteurs séduits par l'ambiance familiale et festive, et des enfants émerveillés ! Maquillages, tour de poney, visite du Père Noël ... tout a été pensé et conçu par les lutins d'Alexandra Escure pour que petits et grands passent un moment agréable.

Quoi de plus attendrissant que de voir les yeux des plus jeunes pétiller de joie à la vue du Père Noël.... Et des magnifiques chevaux de Cathy Lamotte ! Sous un temps doux et ensoleillé, ces trois fiers destriers de Noël ont remporté un succès fou : tout l'après-midi, ils ont promené des enfants ravis de leur petite balade. Un grand merci à Cathy, Maud, Emma ainsi qu'aux maquilleuses, d'avoir contribué à distribuer la magie des fêtes !!

Le Père Noël a fait, lui, une entrée spectaculaire et fracassante sur le marché : juché sur son cheval, il a remonté la rue du Cantalès au grand trot avant de rentrer sous les applaudissements du public dans la cour de la mairie. Après avoir passé un long moment avec les enfants, il a été à la rencontre des exposants et des visiteurs présents sous le chapiteau.

L'occasion pour lui de récupérer quelques dessins, de distribuer des douceurs et de rencontrer Célia Pouget sous-préfète de Mauriac, Bruno Faure et les élus présents sur la manifestation.

Le vieil homme en a également profité pour goûter quelques spécialités présentes sur les stands, avec une mention très bien pour le vin chaud préparé par le lutin Pochtron. Fort revigoré, il est reparti vers le Pôle Nord, emportant avec lui dessins et secrets murmurés au creux de son oreille.



En soirée, les visiteurs ont pu profiter des food-trucks présents pour se restaurer sur place. Et aussi de pouvoir (re)découvrir une spécialité locale : la patranque, grâce aux talents de cuisinier de Pierre Vigneron. En une demi-heure, le chaudron était vidé !

Un feu d'artifice phénoménal et grandiose, offert par la municipalité, a clôturé cette journée magique. C'est Célia Pouget, sous-préfète de Mauriac qui a lancé le 1^{er} tir, en présence du député Jean-Yves Bony, de Louis Chambon, Président de la communauté de communes du Pays de Salers, de Pascal Escure et des édiles de Salers, Freix-Anglards, Brageac, Besse, Tournemire et Saint-Christophe-les-Gorges.

Le ciel de Saint-Martin s'est alors embrasé : fusées aux milles couleurs, tourbillons d'or, cascades et murs argentés ont ravis les nombreux spectateurs présents et les abonnés des réseaux sociaux de la commune qui ont pu suivre, en direct, le spectacle pyromusical.

Un immense succès populaire qui récompense largement le travail du comité des Fêtes, des bénévoles, des élus et des agents.

Arrêt du dispositif Optisoins

Que se passe-t-il quand un si beau projet, mettant en avant la notion de service public de santé et de proximité s'arrête ?

Une lettre, un simple courrier d'information reçu en juillet à la mairie. Sans trop d'explications, on nous annonce que le dispositif Opti'soins, dont nous vous parlons régulièrement dans le bulletin communal ou sur les réseaux sociaux, est arrêté.

Pascal Escure prend alors le taureau par les cornes : nous avons une maman enceinte de 6 mois sur la commune et une seconde de quelques semaines.

Il envoie nombre de courriers au CHU d'Estaing, à nos sénateurs, députés, au Président du département, de la communauté de communes, aux maires des autres collectivités accueillant le camion.

Nous sommes tous conscients que l'hôpital public, comme les collectivités locales, peinent à trouver des financements. Mais on ne lance pas un tel projet, mûri depuis longtemps en amont, pour signifier sa disparition du jour au lendemain par l'envoi d'une simple lettre !

Alors que les habitant(e)s des communes rurales trouvent difficilement un accès aux soins, et les futures mamans tout autant, les élus du Cantal se mobilisent et réussissent à interpeller la presse régionale.

Le journal La Montagne fait un focus sur l'arrêt du dispositif Opti'soins Grossesse.

Quelques semaines plus tard, c'est France 3 Auvergne qui vient tourner un reportage en mairie.

La direction du CHU d'Estaing n'a pas rebondi sur le sujet. On nous a laissé entendre que les résultats de l'étude du projet Opti'soins, du moins la partie médico-économique était déficitaire, obligeant ainsi à repenser le projet dans son ensemble.

Affaire à suivre, qui sait ...



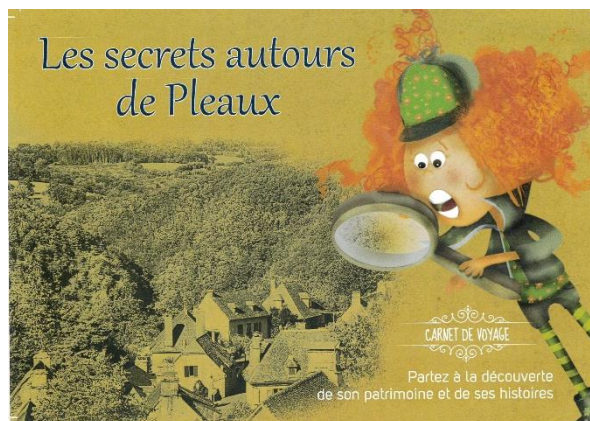
Les carnets de Philomène

Le Pays de Salers possède un patrimoine riche qu'il ne faut pas cesser de mettre en valeur. C'est donc naturellement qu'a été conçue une collection de petits carnets de découverte pour les plus jeunes. De belles images, un peu d'histoire, des quizz et des jeux... de quoi faire apprécier notre patrimoine tout en s'amusant.

Le quatrième et dernier tome en date met en avant l'ancien canton de Pleaux... avec évidemment quelques lignes sur notre commune

Un petit cadeau à offrir autour de vous.

**En vente dans les offices de tourisme du Pays de Salers
1€50/ livret**



Une retraite bien méritée !

Bonne retraite à Murielle, notre super factrice ! Samedi 7 septembre était le dernier jour de tournée pour celle que nous voyons arpenter les routes de la commune depuis ... on ne dira pas le nombre d'années, mais ça fait longtemps !!

C'est avec beaucoup d'émotion que Pascal Escure a remis un panier de douceurs à notre Mumu. Un petit geste pour la remercier pour sa gentillesse et son professionnalisme que nous avons tant appréciés.

Son sourire et sa bonne humeur vont beaucoup nous manquer.

Mais ce n'est pas un adieu, juste un au-revoir !!

Murielle a promis de passer faire un coucou de temps en temps. Elle va dorénavant pouvoir se consacrer pleinement à ses petits-enfants, aux balades en montagne et à la cueillette des champignons.



Commémoration du 11 novembre

Comme à chaque cérémonie du souvenir, les saint-martinoises et saint-martinois sont nombreux à se réunir autour du monument aux morts.

Dans son message, Sébastien Lecornu, ministre des Armées et des Anciens combattants notait qu'honorer la mémoire de ceux qui sont morts pour la France, c'est écouter ce qu'ils nous disent encore aujourd'hui. « Ils nous laissent un devoir de gratitude, de lucidité et d'espérance [...] c'est pourquoi, réunis au pied du monument aux morts, élus, anciens combattants de toutes les générations du feu, enfants des écoles, nous ne sommes pas seulement la garde des morts, nous sommes d'abord les sentinelles des vivants. »

Un devoir de mémoire que les habitant(e)s de la commune ne manquent pas de faire perdurer.



DU CÔTÉ DE LA MAIRIE

Ressources humaines

Célia Pouget, sous-préfète de Mauriac, a réuni une nouvelle fois plus d'une trentaine de secrétaires de mairie de l'arrondissement afin de faire un point d'actualité et aborder plusieurs thématiques : urbanisme, établissements recevant du public, débits de boissons, fonction publique territoriale, contrôle de légalité, dotations...

Cette réunion s'est déroulée en présence des services de la direction départementale des territoires, de la direction des collectivités, de la légalité et de l'environnement de la préfecture ainsi que du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Cantal.

Un format apprécié qui facilite les échanges et le partage d'expériences autour d'enjeux communs, s'inscrivant ainsi dans une volonté de proximité des services de l'État aux côtés des acteurs du territoire.



Nettoyage, élagage, voirie....

Chaque année, le syndicat des eaux de la Bertrande sollicite les collectivités adhérentes pour qu'agents techniques et élus participent à une journée nettoyage d'automne des grands châteaux d'eau situés au Col de Légal. Une journée pas vraiment de tout repos pour Alexandre Bray et Clément Capitaine malgré une vue magnifique sur les monts du Cantal.

Les agents communaux ont également pour mission l'entretien des espaces verts, des chemins et de la voirie communale.

Au fur et à mesure, ils arrivent à rattraper le retard sur l'entretien des chemins. Nous en profitons pour faire un énième rappel sur l'interdiction de laisser traîner des ficelles de bottes. Certes, elles sont colorées et bien pratiques quand il s'agit de délimiter un passage, un chemin ou de s'en servir comme clôture provisoire, cependant, elles n'ont rien à faire sur le domaine public de la commune, notamment dans les fossés et les chemins communaux. Plusieurs fois cette année, l'épaveuse a fait les frais de ficelles qui traînaient çà et là, occasionnant des pannes et frais de réparation. Sans parler du danger que cela représente pour les cyclistes et les promeneurs. Nous vous rappelons que les ficelles usagées sont recyclables et entrent dans le cadre de la collecte des plastiques et déchets agricoles. Des saches peuvent être commandées gratuitement auprès des services de la communauté de communes.

Pour la voirie communale, nous faisons appel au Syndicat de voirie de Mauriac pour une ou deux sessions de point-à-temps qui permettent de conserver nos petites routes en état. Les agents effectuent également des petits travaux de voirie lorsque cela s'avère nécessaire.



Chemin du Puech



Route de la Fontaine

Investissements

Cette année, la commune a procédé à plusieurs investissements, en termes d'acquisitions et de travaux.

La porte principale du « P'tit Commerce » était vétuste et a été changée. La porte de service a été réparée. Ces travaux ont été effectués par l'entreprise Bernard Noyer. Les portes seront prochainement peintes par les agents communaux selon les recommandations des bâtiments de France.

La commune a également investi dans un nouveau défibrillateur qui sera installé au Pont du Rouffet dans le courant du premier semestre. Le Conseil Municipal a en effet jugé qu'il était pertinent d'installer un tel dispositif sur ce site, fréquenté par de nombreux promeneurs, campeurs et pêcheurs, et lointain d'accès pour les secours.

Les élus avaient également voté, début 2024 l'achat d'une parcelle près de l'église et du garage de Feu Daniel Fagot. Les ventes ont été passées en fin d'année. Le terrain près de l'église deviendra un parc de stationnement. Le garage, quant à lui, sera transformé en atelier municipal digne de ce nom, après quelques travaux d'aménagement.



Démarchage téléphonique abusif, arnaque par SMS et quishing

Nous vous incitons à la plus grande vigilance concernant **certains appels téléphoniques** vous proposant, entre autres, de venir faire un bilan thermique de votre habitation assez rapidement. Nous vous conseillons de ne pas donner suite à ce type d'appel, de relever le numéro appelant et de contacter la gendarmerie.

Vous pouvez également recevoir des **sms** vous indiquant une amende à payer, ou bien encore une carte vitale à mettre à jour... Tous les messages de ce type sont des tentatives d'hameçonnage. Les fraudes par courriel ou SMS sont nombreuses !!!

Ces messages vous incitent à cliquer sur un lien qui renvoie directement vers un questionnaire visant notamment à recueillir vos coordonnées bancaires ou personnelles. **Attention**, ce sont des escroqueries en ligne, vous ne devez pas y répondre ni cliquer sur le lien

Que faire ?

-Transférer le sms frauduleux au 33700 pour effectuer un signalement.

-Ne pas cliquer sur les liens et mettre les courriels concernés dans vos indésirables

Et pour terminer, **l'arnaque au QR Code** (quishing) : ce dernier facilite la communication et l'information et on en trouve désormais partout et pour le plus grand bonheur des escrocs. On scanne, on clique vers un lien frauduleux et en route vers les problèmes !

Une réunion d'information se tiendra en mairie le jeudi 20 février, à 14 h, avec comme intervenant **Jean-Claude Maronne**, président de l'UFC Que choisir 15.

Saint-Martin-Cantalès
Jeudi 20 février 14 h
Salle de la mairie
Réunion d'information

Speciale Arnaques

Arnaques en ligne, démarchage téléphonique, tentatives d'hameçonnage, quishing, sms frauduleux, arnaques diverses et variées.

Jean-Claude Maronne
Président UFC 15

Les bonnes pratiques pour la station d'épuration.

Ces derniers temps, les agents techniques relèvent beaucoup d'anomalies en nettoyant le panier-dégrilleur.

Essuie-tout, lingettes, tampons hygiéniques... Tous ces déchets se trouvent là où ils ne devraient pas car contrairement à ce qu'on peut lire sur les emballages, ils ne sont pas forcément biodégradables.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de jeter dans vos toilettes : les lingettes bébé ou démaquillantes, les cotons tiges, les tampons et les serviettes périodiques, les rouleaux de papier toilette, les médicaments, les préservatifs et les lentilles de contact, les huiles et les graisses alimentaires, les couches bébé, la litière pour chat....

La liste est non exhaustive, mais il faut penser à tous ces petits riens qui font beaucoup de dégâts. Les canalisations et la station d'épuration ne sont pas conçues pour traiter tous les déchets que nous avons cités plus haut.

Il convient de respecter les consignes de tri et de jeter les déchets dans les poubelles adaptées. Merci de faire preuve de civisme.

LES BONNES PRATIQUES

pour respecter votre assainissement et l'environnement !



NE JETEZ PAS VOS DÉCHETS DANS LES TOILETTES ET LES ÉVIERS



Toutes les matières solides (serviettes, tampons, couches, lingettes, coton-tiges, préservatifs, rouleaux de papier toilette...) sont à exclure des égouts. Même sous forme liquide, certains produits n'ont pas à être jetés dans les toilettes : liquides et vapeurs corrosifs, acides, huiles de vidange, matières inflammables, colle, peinture, médicaments... Ils mettent en péril le fonctionnement de la station d'épuration mais aussi représentent un risque pour les agents du service.

EN RÉSUMÉ, SONT AUTORISÉS :



 **à limiter :** En limitant leur utilisation au strict minimum, on gagne sur trois tableaux : préservation des canalisations, économie néo-civile et préservation de l'environnement

A recycler...

Pas toujours facile d'emmener de grosses pièces de ferraille à la déchetterie !?

La commune met donc à disposition des habitants de la commune et des communes voisines une benne de recyclage sur le commun des Sept Fons.

Les personnes intéressées peuvent aller y déposer métaux en tout genre, carcasses de voiture, vieux cadres de vélos, vieux fourneaux, électroménager usagé, pots de peintures ... L'occasion de débarrasser le fond du jardin, vos garages, les vieilles granges et vos greniers !



Faire vivre notre P'tit Commerce et nos producteurs !



Saint-Martin-Cantalès a la chance d'avoir **son P'tit Commerce** ouvert les samedis et dimanches de 8h30 à midi. Fruits et légumes de saison, charcuteries et salaisons locales, crèmerie et surtout pains et viennoiseries préparés par ses soins.

A partir du 9 mars, tous les dimanches soirs, entre 17h30 et 20h, vous pourrez commander et venir récupérer vos pizzas préférées !

Contact : La Pizza des Volcans/ Le P'tit Commerce - Tel : 06.80.76.32.58


Parlons circuit direct, n'oublions pas nos petits producteurs préférés !!

Le Moulin des Treize Vents et ses délicieuses truites bio élevées à la bonne eau de la Bertrande !

Contact : Nick et Margaux – 06.47.90.82.27

Le Gaec Ferme des Noyer à Chantal Péricot pour s'approvisionner en Cantal fermier, Salers, tome et beurre.

Contact : Famille Noyer - 06.70.23.75.30



PISCICULTURE DU MOULIN DES 13 VENTS

TRUITE ARC-EN-CIEL

À VENIR : TRUITE FARIO, DE TOUTES TAILLES, LABEL BIO, RILLETTES, TRUITE FUMÉE ET AUTRES PRODUITS TRANSFORMÉS

ENTIERE ÉVISCÉRÉE (ENTRE 2,5 ET 3KG) PARFAIT POUR 5-6 PERSONNES	14,50€/KG
FILET (ENTRE 600G ET 750G) POUR ENV 3 PERSONNES	24,50€/KG
PAVÉ DE TRUITE (ENV 200G) POUR UNE PERSONNE	24,50€/KG
TRUITE GRAVLAX AU POIDS (MINIMUM UN FILET SOIT ENV 500G) SAUCE RECETTE NORVÉGIENNE AUX HERBES OFFERTE	60€/KG

SUR COMMANDE UNIQUEMENT AU 06 47 90 82 27
GRAVLAX À RÉSERVER 4 JOURS AVANT
RETRAIT DES COMMANDES LES MARDI ET VENDREDI À LA PISCICULTURE
PAIEMENT EN ESPÈCES



GAEC FERME DES NOYER
Cantal Fermier ~ Salers ~ Tome ~ Beurre
Vente à la ferme
Du lundi au samedi : 10h-12h 17h-19h
Dimanche : 8h-10h
☎ 0670237530

Le mot des associations

Le comité des fêtes

L'assemblée générale s'est déroulée le 23 octobre 2024. Le bureau a été réélu à l'unanimité comme suit :

*Alexandra Escure, présidente.
Fabrice Gallas, vice-président.
Claude Escure, trésorière.
Marie-Pierre Noyer, secrétaire.*



La réunion s'est terminée par le verre de l'amitié autour de quelques parts de pizza.

Le marché de Noël de notre commune qui s'est tenu le 1er décembre a une fois de plus confirmé son succès, dans une ambiance festive et conviviale. Cette 2ème édition a rassemblé une trentaine d'exposants venus proposer une belle diversité de produits artisanaux, gourmands et décoratifs. De quoi satisfaire les petits et les grands !

Avec un temps clément le public a pu déambuler parmi les stands tout en profitant de l'animation musicale, de balades à poneys, du stand maquillage pour les enfants et de la visite du père Noël, le tout dans un état d'esprit chaleureux qui a marqué les cœurs. Cette réussite n'aurait pas été possible sans l'engagement des bénévoles du comité des fêtes toujours aussi dévoués à rendre cet événement inoubliable et que nous remercions vivement.

Cette année, une belle initiative solidaire a également marqué les esprits : le comité des fêtes a fait un don de 200 € à l'association « Les P'tits Bonheurs Solidaires » grâce à la recette de la vente des crêpes.



La journée s'est achevée par le spectacle pyromusical offert par la municipalité et la société Sparklight qui a embrasé le ciel de Saint-Martin-Cantalès.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour la fête patronale le 5 juillet. En attendant, nous vous souhaitons tous nos meilleurs vœux pour 2025.

Le Tout-Terrain Club Les Gaulois

Le Tout Terrain Club Les Gaulois termine cette année 2024 avec pleins de beaux souvenirs... Les Gaulois se sont mobilisés plus que jamais pour être présents sur les différents événements (forum des associations, randonnée quad et 4x4, marché de Noël...). Nous attendons patiemment l'année 2025 pour vous revoir !

A vos agendas : Rendez vous le 5 juillet 2025 pour la 2ème édition de la course de caisse à savon folklorique.



Balades entre Maronne et Bertrande.

Pour sa 35^{ème} année d'existence, l'association « Balades entre Maronne et Bertande » poursuit gaiement son chemin. Avec ses 26 adhérents, un programme d'activités remplissant quasiment toute la période estivale, une dizaine de marcheurs en moyenne, un accompagnateur enthousiaste (Jean-Luc), nous ne pouvons que nous réjouir de sa vitalité. Côté finances, même si nos dépenses restent modestes (entre 300 et 400€ par an), il faut



noter que l'association reste quasiment à l'équilibre depuis ces 5 dernières années. Ceci, avec une cotisation modeste, restée inchangée depuis lors, et aucune subvention. Votre contribution est donc importante afin de garantir la souscription d'une assurance, les petits achats (balisage) et les moments de convivialité après les balades.

Le programme de 2024 était donc une nouvelle fois ambitieux avec 8 randonnées s'étalant de juin à septembre. On souligne la complémentarité de l'association avec d'autres clubs de randonnées des alentours dont le programme ne couvre pas l'été. Les aléas de la météo ou un nombre insuffisant de marcheurs ont néanmoins conduit à annuler 3 sorties. Il faut aussi noter la blessure de notre guide Jean-Luc sur les pentes du Puy Griou. Courageux, cela ne l'a pas empêché, malgré une cheville encore endolorie, d'assurer une dernière sortie deux semaines plus tard !

Notre action dans la commune s'est quelque peu ralentie ces dernières années. Pourtant, l'association, en dehors des sorties programmées de l'été, a toujours eu comme vocation la protection de notre bien commun, à savoir les espaces naturels accessibles à l'ensemble des administrés. Cela concerne tant les marcheurs aguerris que les marcheurs du dimanche, mais aussi les chasseurs/pêcheurs ou vététistes. L'ancrage de l'association dans sa commune nécessite d'y puiser ses forces vives ce qui n'est aujourd'hui majoritairement pas le cas. Il y aurait pourtant beaucoup de beaux chemins à redécouvrir, mais nous manquons localement de personnes disponibles et enthousiastes pour avancer.

Une pensée enfin pour tous ceux qui, même sans marcher, nous soutiennent.

L'ACCA

La saison de chasse a commencé de façon anticipée pour nos chasseurs avec la participation de l'ACCA à la fête de la Chasse à Fontanges le 27 juillet. Le bureau reste inchangé et de nombreux événements sont d'ores et déjà prévus pour 2025 :

- Le 1^{er} et 2 mars : Concours de meutes dans la voie du sanglier à Arnac.
- Le samedi 5 avril : Concours de chiens de pied et de ferme à St Martin Cantalès.
- Le dimanche 1^{er} juin, traditionnel repas festif et convivial ouvert à tous.

En espérant vous voir nombreux à tous ces événements !



Saint Martin Cantales

- CONCOURS CHIENS DE (15) PIED
- CONCOURS DE FERME



RESTAURATION
SUR PLACE MIDI
ET SOIR

SAMEDI 5 AVRIL 2025

A PARTIR DE 7:30

Renseignements :

06,74,17,40,12

Aux alentours....

Réouverture de la pharmacie à St-Martin-Valmeroux.

Après quelques travaux de rafraîchissement et une nouvelle implantation, la désormais nommée **Pharmacie de la Maronne** vous accueille depuis le 6 janvier 2025 avec à sa tête Margaux Degrelle des Treize vents.

Nous envoyons tous nos vœux de réussite et de succès à Margaux et la félicitons d'avoir saisi l'opportunité de reprendre cette officine, contribuant ainsi à renforcer le parcours de soins dans notre secteur.

Nous ne doutons pas un instant que vous aussi, vous saurez apprécier son professionnalisme et sa gentillesse !

Par ailleurs, une offre d'emploi est déjà à pourvoir : on recherche un(e) pharmacien(ne) afin de renforcer l'équipe en place et élargir les horaires d'ouverture. Planning flexible, possibilité de logement, ambiance conviviale.

N'hésitez pas à vous abonner à la page facebook « Pharmacie de la Maronne » et ainsi suivre l'actualité de ce commerce pas comme les autres.

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h – Mercredi de 9h à 13h.

Contact : 04.71.46.34.44 – pharmaciedelamaronne@gmail.com





France services
Liberté
Égalité
Fraternité

- EMPLOI
- RETRAITE
- LOGEMENT
- ÉTAT CIVIL
- JUSTICE
- IMPÔTS
- ASSURANCE
- MALADIE
- PRÉVENTION
- SANTÉ
- FAMILLE



FRANCE SERVICES
ST MARTIN VALMEROUX



France services

Besoin d'un soutien pour vos démarches administratives ?
Nos conseillers France Services sont là pour vous accueillir et vous assister gratuitement dans vos démarches administratives et numériques !

FRANCE SERVICES
SAINT- MARTIN-VALMEROUX
04.71.69.49.96

13 RUE DU BAILLIAGE - 15140 SAINT-MARTIN VALMEROUX
franceservicesvalmaronne@laposte.net

No passer plus de 15 minutes à la voir publique



SAINT-MARTIN VALMEROUX



PAYS DE SALERS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Nouveaux horaires

Depuis janvier 2024

Déchèteries
St Cernin et Pleaux :

Du lundi au vendredi
de 15h00 à 17h00

Le samedi
de 09h30 à 12h00

Fermées le dimanche et les jours fériés

Déchèterie Espace d'activités 360° :

Du lundi au vendredi
de 13h30 à 17h00

Le samedi
de 09h30 à 12h00

Fermé le dimanche et les jours fériés

Pour vos encombrants, si vous n'avez pas de véhicule adapté pour les déposer en déchetterie, possibilité d'un ramassage par les agents communaux.

Contactez le secrétariat de mairie au 04.71.69.40.55

État-civil 2024

Second semestre

Naissance :

Oliver, Edouard Hess est né à Aurillac le 12 octobre 2024. Il est venu agrandir le foyer de Margaux et Nicholas aux Treize Vents et fait le bonheur de son grand frère, Archie.

Bienvenue à lui !

Décès :

Madame Lucienne Delcouderc de Domal, est décédée en son domicile le 25 septembre 2024.

Monsieur Jean Defargues, qui fut maire de notre commune de 1977 à 2001, est décédé à l'EHPAD Lizet, à Salers le 3 octobre 2024.

Il était né à Saint-Martin-Cantalès le 25 octobre 1931. Dernier d'une fratrie de 5 enfants, il avait commencé sa carrière professionnelle à Paris, mais très vite, il eut le mal du pays. Il était alors revenu vivre à Saint-Martin-Cantalès, où il avait ouvert un petit restaurant dans la maison familiale qu'il avait fait rénover, à la Rigaldie.

Très attaché à Saint-Martin, il s'est investi durant près d'un quart de siècle dans la marche de la commune, avant de prendre une retraite bien méritée, toujours dans sa maison de famille, entouré de ses animaux, jusqu'à ce que son grand âge l'oblige, à contre-cœur, à partir en maison de retraite.

Monsieur Marc Ramond, de Chablat, est décédé à Aurillac le 16 octobre 2024.

Aux familles endeuillées nous présentons nos plus sincères condoléances.

Infos pratiques :

La mairie, la bibliothèque et l'agence postale communale sont ouvertes :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9 :00 à 12 :00 et de 13 :30 à 15 :30

Vous pouvez nous joindre au 04.71.69.40.55

Par mail à : mairie.stmartincantales@wanadoo.fr

Et vous pouvez nous suivre sur les réseaux sociaux



<https://www.facebook.com/mairie.stmartincantales>



<https://www.instagram.com/mairie.stmartincantales/>

Et retrouvez plus d'infos encore sur le site internet www.saint-martin-cantales.fr

Pele-mèle d'images

Souvenirs, souvenirs... Instants de convivialité, d'amitié et de magie de Noël... Comme à chaque manifestation, beaucoup de préparatifs avant le jour J pour que tout soit parfait et que les visiteurs repartent ravis.

